

Libérez le potentiel de l'enfant
et vous transformerez le monde avec lui !



PROGRAMME 2024
MINI-SÉJOURS

QUATRE MINI-SÉJOURS sont organisés pour inciter à la découverte et la pratique d'activités particulières, offrant aux plus jeunes la possibilité de vivre une aventure, une expérience en dehors de la structure familiale. À travers ces camps, nous favorisons l'intégration sociale de l'enfant, l'acquisition d'autonomie individuelle et collective. Chaque camp dispose de 20 places.

Vous pouvez dès à présent exprimer vos choix par ordre de préférence et envoyer votre dossier d'inscription à l'ACSSQ. Compte tenu du nombre restreint de places, les **préinscriptions se clôturent le 31 mai 2024 à midi !**

Le 12 juin nous validons les inscriptions. Elles seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles. Les enfants faisant plusieurs camps, n'ayant pu obtenir satisfaction pour leur premier choix, seront prioritaires pour l'inscription aux autres camps. Les enfants n'ayant pas participé aux mini-séjours en 2023 sont prioritaires sur les camps 2024.

L'inscription définitive des enfants aux séjours ne sera validée qu'à réception du règlement des séjours, avant **le vendredi 21 juin.**

TARIFS

Le tarif comprend les frais d'organisation et d'encadrement, les transports, l'hébergement et la nourriture, ainsi que le matériel pédagogique. Par ailleurs, l'adhésion 2024 à l'ACSSQ au nom d'un des deux parents responsables est obligatoire (14 € par an).

Prix séjour Quotient familial	Résidents des communes qui financent*	Résidents des communes qui ne financent pas
Inf. à 500	169 €	254 €
De 501 à 700	174 €	261 €
De 701 à 900	185 €	277 €
De 901 à 1100	190 €	284 €
De 1101 à 1300	195 €	292 €
De 1301 à 1600	200 €	300 €
Sup. à 1600	256 €	384 €

*Communes finançant les mini-séjours : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Réotier et Risoul

L'adhésion ACSSQ 2024 est obligatoire (14€/an) au nom d'un des deux parents responsables.

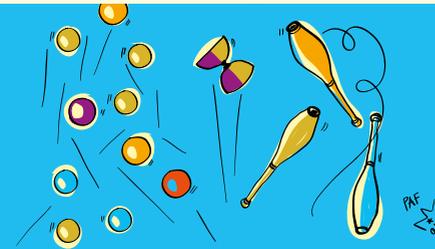
Le programme

Du 8 au 12 juillet

7-11 ans

Camping des Iscles à Eyglies

Tous en piste



Le cirque fait son grand retour dans le programme des mini-séjours ! Cette fois, les enfants pourront s'adonner à cette pratique extrêmement complète en compagnie des circassiens de la Jon'Guill'Rit. Au programme : jonglerie, acrobaties, exercices d'équilibre, etc. Pour terminer la semaine en beauté, un spectacle sera proposé aux parents le vendredi après-midi.

Du 15 au 19 juillet

6-11 ans

Camping des Iscles à Eyglies

La ruée vers l'or



Se glisser dans la peau d'un aventurier en explorant les trésors locaux, comme les mines de l'Argentière-La-Bessée, pratiquer les activités des cowboys et des indiens en chevauchant de fidèles destriers ou en tirant à l'arc, les aventures ne manqueront pas pour cette semaine pleine de surprises.

Du 22 au 26 juillet

7 - 11 ans

Camping des Iscles à Eyglies

Artistes en herbe



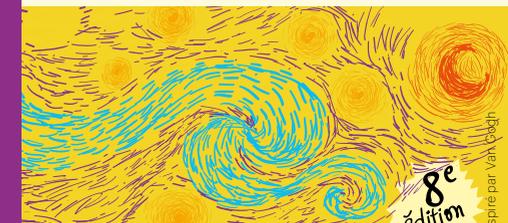
Danser au rythme des gouttes de la fontaine pétillante de Réotier, explorer le mouvement tout en visitant la place forte de Mont-Dauphin ou s'étirer comme s'écoule l'eau magique du plan de Phazy... La chorégraphe Lisie Philip sera de retour dans le territoire et proposera de découvrir le patrimoine local tout en laissant parler son corps. Alors en route pour ce séjour qui va swinguer !

Du 29 juillet au 2 août

8 ans - 11 ans

Château-Ville-Vieille (alpage de Fontantie)

La tête dans les étoiles



Un camp de cinq jours et quatre nuits en altitude avec nos amis les ânes, ce n'est pas rien ! Même pour des montagnards aguerris comme nos petits... Ce séjour organisé en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras leur permettra d'appréhender autrement leur environnement proche et de parfaire leurs connaissances sur la faune, la flore, le ciel étoilé, etc.

en partenariat avec le PNRQ

RÈGLEMENT PARTIEL pour que ça roule !

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées auprès de l'ACSSQ. Compte tenu de notre engagement auprès des enfants, des parents, des prestataires, des animateurs, des communes qui financent, nous sommes contraints de régler les modalités d'inscription. Celles-ci impliquent l'adhésion aux conditions générales de vente et **ne seront valides qu'à réception du règlement total des réservations, qui devra être envoyé avant le 21 juin 2024**. Il peut se faire par 1, 2 ou 3 chèques que nous encaisserons aux dates de votre choix. L'attestation de règlement envoyée après le paiement tient lieu de confirmation d'inscription.

Une **fiche technique récapitulative** de tous les détails organisationnels de chaque camp vous sera remise lors de la validation de votre inscription.

Les enfants résidants sur les communes finançant notre équipement sont prioritaires (Abriès-Ristolles, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Risoul et Réotier). S'il reste des places disponibles, les séjours sont accessibles aux enfants des autres communes du Guillemois-Queyras et extérieurs au territoire.

PARTICULARITÉ

Le séjour « Tête dans les étoiles », organisé avec le Parc Naturel Régional du Queyras, est en priorité réservé aux enfants des communes finançant notre équipement. Dans un second temps, seront retenus les enfants habitant sur les communes du PNRQ. Enfin, s'il reste des places, les enfants des autres communes pourront s'inscrire.

ANNULATION

- Vous annulez un séjour **avant le 27 juin 2024** :

Une somme de 25 € par personne est retenue pour les frais de dossier. Vous en serez informés par mail ou par téléphone et recevrez une confirmation par courrier qui la rendra effective. Pour un désistement **après le 27 juin 2024** et jusqu'à la veille, le séjour ne sera pas remboursé sauf pour raison médicale.

Ne pourront prétendre à un remboursement : tout participant interrompant un séjour de son fait ou celui contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de conduite non respectueuse du groupe.

- Nous annulons un mini-séjour :

Les participants seront prévenus 21 jours avant. Ils seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à une indemnité. Pour toute raison jugée valable par le responsable, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme.

Un mini-séjour ne pourra être maintenu que si un minimum de 12 enfants est inscrit.

CONDITIONS SANITAIRES

La programmation des séjours pourra être modifiée et adaptée selon l'évolution des conditions sanitaires et les réglementations gouvernementales. Un protocole sanitaire pourra être mis en place au besoin. Si c'est le cas, il sera communiqué aux familles en amont.

DISPERSIONS

En fin de séjour, les enfants de moins de 11 ans devront être pris en charge par un parent connu ou une personne habilitée. **C'est aussi l'occasion de partager avec l'équipe d'animation sur la vie du séjour et ce que votre enfant a vécu durant cette aventure !**

LES COLOS APPRENANTES *

*sous réserve d'obtention du label

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créées en 2020, les colos apprenantes sont des séjours de vacances éducatifs mis en place suite au confinement pour prévenir les risques de décrochage scolaire. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse les définit ainsi : « Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. » L'objectif étant de permettre aux familles et aux enfants les plus éloignés des séjours de pouvoir y participer quasi gratuitement. En effet, si vous êtes éligibles, l'Etat et les collectivités prennent en charge la quasi-totalité du prix du séjour. Si vous n'êtes pas éligibles, vous pouvez quand même inscrire votre enfant, comme pour une colo classique. Dans ce cas, les aides pour les colos (comme celles de la CCSS - anciennement CAF), et les Chèques-Vacances peuvent être utilisés pour le règlement.

NOTRE CONCEPTION

Cette année encore, l'ACSSQ, à travers ces quatre mini-séjours, souhaite bénéficier du

label « colos apprenantes ». Dans ce cadre, quatre places supplémentaires par séjour pourront être ouvertes, ce qui montera l'effectif par séjour à 20 enfants. Nous souhaitons proposer des loisirs éducatifs dans un principe de mixité sociale pour faire « grandir » les enfants. Ainsi, cet été sera un temps social privilégié, basé sur une action éducative riche et partagée par tous. Ces mini-séjours resteront avant tout un lieu de loisirs, de vacances et de découverte. La dimension « apprenante » est depuis toujours présente sur les camps, elle est développée dans le projet éducatif et pédagogique de la structure.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions se feront auprès du secteur famille de l'ACSSQ. Seuls les dossiers sélectionnés bénéficieront d'une attestation permettant aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) gratuitement. D'autre part, les dossiers orientés par les services sociaux du territoire seront prioritaires.

Les familles devront répondre à certaines conditions d'éligibilité qui seront communiquées dans l'appel à projet 2024.

INSCRIPTION ET RÉSERVATION AUX MINI-SÉJOURS

Accueil : 04 92 46 82 55 et accueil.acssq@queyras.org
303 route de La Chalpe, Le Grand Laus, 05470 Aiguilles

RENSEIGNEMENTS ET URGENCES

Laura Baillet, coordinatrice équipements ACM / 07 81 94 26 91
Pascale Tonda, directrice : 07 81 68 07 55

Association culturelle sociale et sportive du Queyras - Centre social rural intercommunal
303, route de La Chalpe, Le Grand Laus, 05470 Aiguilles - tel : 04 92 46 82 55
acssq.queyras@queyras.org et www.queyras.org
SIRET : 38746393800044 / Association loi 1901 n° 33/82



BULLETIN D'INSCRIPTION MINI-SÉJOURS

ENFANT

Prénom de l'enfant.....

Nom de l'enfant.....

Date de naissance.....

RESPONSABLE LÉGAL (PERSONNE À FACTURER)

Prénom.....

Nom.....

Téléphone..... Mail.....

Adresse.....

.....

N°SS.....

Département..... N° d'allocataire CAF.....

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL

Prénom.....

Nom.....

Téléphone..... Adresse.....

.....

Numérotez les souhaits : 1^{er} choix, 2^e choix, etc. en précisant **OU/ET** 2^e choix, si votre enfant souhaite faire 1 ou 2 séjours.

	Choix
Séjour du 8 au 12 juillet - <i>Tous en piste !</i>	
Séjour du 15 au 19 juillet - <i>La ruée vers l'or</i>	
Séjour du 22 au 26 juillet - <i>Artistes en herbe</i>	
Séjour du 29 juillet au 2 août - <i>La tête dans les étoiles</i>	

Tournez svp

J'autorise l'ACSSQ à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre des mini-séjours, pour promouvoir les actions du secteur jeunesse. Les photographies et textes qui s'y rapportent ne devront pas porter atteinte à mon enfant ou /et à ma vie privée.

OUI

NON

J'accepte de faire partie de groupe WhatsApp relatif aux séjours auxquels participe mon enfant. Dans ce cadre, j'accepte de recevoir des messages des animateurs. J'accepte que des photos de mon enfant y soient diffusées à l'ensemble des membres du groupe et que mon numéro y soit visible.

OUI

NON

En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.

Ce bulletin d'inscription doit être accompagné de la fiche sanitaire (téléchargeable sur le site queyras.org) et de l'attestation d'aide aux temps libres pour les familles bénéficiaires.

Date et signature

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur des mini-séjours.

